



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ^{quatre vingt quatorze} soixante, le 28 septembre à 17H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 18.09.94

PARKING EDF-CEA

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception
de :

Excusés : J. MIOSSEC. E. FRANCES

ABSENTS : MM. M LE BORGNE. Y CORRE. J MENEZ. Y DERRIEN.
R LE TALLEC

M. JEAN FAILLARD a été élu secrétaire.

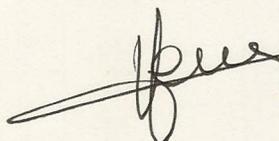
Le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier adressé par la Direction CEA/EDF du site des Monts d'arrée. Cette dernière sollicite la mise à disposition, par la commune de Brennilis; du terrain situé sur le Parc d'entreprises au sud-est du bâtiment administratif, dit GR3 (parcelles cadastrées section B n° 1244, 1250 et 1272) pour y aménager, à ses frais et en concertation avec la Municipalité, un parking destiné aux véhicules des entreprises intervenant sur le chantier de déclassement des installations du réacteur EL4.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne une suite favorable à la demande du site des Monts d'Arrée et accepte en accord avec elle d'étudier les meilleurs conditions d'utilisation de l'espace cédé à titre provisoire pour la création d'un parking. A la fin des travaux de démantèlement, la commune de Brennilis demande aux responsables des installations nucléaires la remise à disposition de l'espace cédé.

Par ailleurs, tous les frais d'aménagements seront à la charge d'EDF-CEA.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le maire,


O. HERRY.

